

Frais de déplacement au Québec

 Titulaire d'un emploi supérieur : **LOUIS MORISSET**
Président-directeur-général

Année financière
2017-2018

Trimestre
Janvier à mars

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
							Montant	Description
Exercice des fonctions au siège de Québec	10 et 11 janvier	Québec		8,00 \$	140,76 \$	126,00 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	17 et 18 janvier	Québec		8,00 \$	140,76 \$	126,00 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	24 et 25 janvier	Québec		8,00 \$	140,76 \$	76,00 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	6 au 8 février	Québec		16,00 \$	281,52 \$	169,00 \$		
Rencontre du Conseil d'administration de Finance Montréal	12 février 2018	Montréal					8,00 \$	Stationnement
Examen - Programme de certification du Collège des administrateurs de sociétés	17 février 2018	Montréal					9,00 \$	Stationnement
Exercice des fonctions au siège de Québec	28 février au 1er mars	Québec		8,00 \$	140,76 \$	126,00 \$		
Rencontre hors site avec collaborateurs internes	15 mars 2018	Montréal					33,00 \$	Taxis
Allocation au Cercle Canadien de Montréal	26 mars 2018	Montréal					15,00 \$	Taxi
Exercice des fonctions au siège de Québec	26 et 27 mars 2018	Québec		8,00 \$	140,76 \$	93,00 \$		
Repas avec intervenant du secteur financier	28 mars 2018	Montréal					6,00 \$	Stationnement

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.

A noter que l'Autorité des marchés financiers a deux sites: son siège dans la capitale nationale et un bureau à Montréal.